

## Législatives : La dernière ligne droite pour Maëva Bourcier et Jean-René Cazeneuve



Législatives : La dernière ligne droite pour Maëva Bourcier et Jean-René Cazeneuve

À l'issue du premier tour des élections législatives certains candidats qualifiés pour le second tour ont décidé de faire le point et de mettre en avant leurs convictions.



Tout d'abord **Maëva Bourcier** (Ensemble) de la 2ème circonscription estime « être très satisfaite du résultat de ce premier tour, j'en suis reconnaissante aux électeurs » et d'ajouter que « trois quarts des gens des zones rurales ont dit par leurs votes vouloir autre chose, l'envie du changement ». Maëva Bourcier apprécie que les extrêmes ne soient pas au second tour et met l'accent « sur l'abstention qui est le fruit des tribulations de la gauche, les gens étaient perdus avec cette absence de clarté totale ». La candidate à la députation rappelle « que nous depuis le début nous proposons un projet clair pour donner une majorité présidentielle ».

« Nous sommes dans une situation inédite ou nous voyons que la candidate NUPES est évincée par le candidat socialiste. C'est le moment pour notre électorat de se mobiliser, aux abstentionnistes de venir voter et de tendre la main au Centre et à la Droite », déclare Maëva Bourcier. Cette dernière souligne que « nous sommes les seuls qui peuvent apporter quelque chose à la circonscription comme l'a fait Jean-René Cazeneuve pour la première circonscription qui a bénéficié durant ces cinq dernières années de l'engagement d'un député LREM ». Et d'ajouter : « Ce qui a manqué à la deuxième circonscription c'est la courroie de transmission entre les élus du territoire et la politique nationale, c'est le rôle du député à savoir un travail de médiation qui doit se répercuter sur le terrain ».

Enfin, Maëva Bourcier, qui a le soutien sans réserve de l'ancien premier ministre, Jean Castex, rappelle que les premières lois qui seront votées par LREM s'il y a la majorité, porteront sur le dégel de point d'indice des fonctionnaires, les pensions de retraite à 1 100 €, le versement à la source des prestations sociales... Et de conclure : « On ne vote pas pour un super Conseiller Régional, il ne faut pas se tromper d'élection ... ».

**Jean-René Cazeneuve** (Ensemble, 1ère circonscription), fait remarquer que pour ces élections législatives il réalise un score de 31% soit 6 points de plus que son opposant et aussi 6 points de plus que le parti du président de la République. « C'est la reconnaissance du travail que j'ai fait et j'en remercie sincèrement les électeurs. Je souligne que je suis en tête dans 60% des communes, contre 20% pour Pascal Levieux et 20% pour Jean-Luc Yelma. Les Gersois ne veulent pas de cette alliance électoraliste qui passe de 35% en 2027 à 25% aujourd'hui. Je suis Gascon, les gens d'ici ne veulent pas être représentés à l'assemblée nationale par l'extrême gauche, nous sommes une terre de tradition, de tolérance, de convivialité et de modération ».



Quant aux reports de voix, Jean-René Cazeneuve, estime que les électeurs de Jean-Luc Yelma ne voteront pas pour la France insoumise, par contre les électeurs de Sylvie Theye sont des électeurs de gauche qui sont le contrepied de Jean-Luc Mélenchon qui remet en cause les valeurs que nous protégeons, laïcité, Europe, la République.

Au niveau national, Jean-René Cazeneuve met en avant les différentes mesures qui seront prises pour améliorer le pouvoir d'achat comme par exemple le bouclier tarifaire pour l'électricité, le gaz, la remise de 18 cts sur l'essence, la prime Macron défiscalisée qui peut aller jusqu'à 2 000 €, l'indexation dès juillet des retraites sur l'inflation, revalorisation du point d'indice chez les fonctionnaires... Mais aussi Jean-René Cazeneuve estime que le Gers doit poursuivre son développement économique en assurant son désenclavement du numérique mais aussi au niveau routier avec l'achèvement de la double voie de la RN 124 dont l'achèvement est

prévue pour 2026, « un dossier que je suivrai de près ».

Enfin, Jean-René Cazeneuve « apporte tout son soutien aux agriculteurs qui subissent de graves aléas climatiques et pour conclure au niveau de la loi Egalim 2, conjointement avec la FNSEA, il demande son application stricte pour que les agriculteurs aient une juste rémunération de leur travail.